Metz le 22 mars 2018

Négociation annuelle obligatoire 2018 CELCA
Indécence des propositions patronales, mépris des salariés !

Pour la dernière NAO de la CELCA et dans un contexte de fusion à marche forcée, les salariés pouvaient espérer voir leurs efforts quotidiens financièrement reconnus. C'était sans compter sur le cynisme de la Direction…

Circulez, y'a rien à voir !

Jamais NAO n'aura été si rapide : première réunion le 8/03, seconde et dernière réunion le 15/03… Éric Saltiel ayant décidé qu'il n'y avait pas matière à discuter plus longtemps pour cause de fusion. Tout juste le temps pour les organisations syndicales de formuler leurs revendications :

- Une augmentation de salaire pour tous (la NAO Nationale ayant renvoyé ce type de mesure salariale pérenne au niveau local)
- Un complément d'intéressement (comme ces dernières années)
- Une prime liée aux travaux préparatoires de fusion (évoquée par Benoit Mercier lui-même fin 2017 devant le CE).

En Réponse, Uniquement des mesures individuelles...

La direction répond à ces demandes, pourtant justifiées, de manière aussi expéditive que méprisante :

- Une enveloppe de 1,5% de la masse salariale réservée à des mesures individuelles.

Selon la Direction, **des résultats « pas terribles »** engendrant une baisse du PNB, la baisse du résultat, la dégradation du coefficient d'exploitation justifient l'indécence de ces propositions.

Propos argumentés par l'annonce d'un résultat net 2017 de 60 millions, soit une baisse de près de 8% par rapport à 2016.

Bizarre, vous avez dit bizarre ...

Au COS du 19 mars, Le résultat annoncé passe de 60 à 70 millions…!

Soit 5 millions de plus qu'en 2016 et +8,5% sur le budget prévisionnel. **Serait-ce donc un mensonge délibéré ?**

Les euros pour le Directoire, des queues de cerise pour les salariés

Un simple chiffre : Les primes de départ de B. MERCIER, V. FRERE et P. GRISON s'élèvent à un montant global **de 1 162 884 €.**

Gageons que les primes Directoire versées ultérieurement « pour récompenser la réussite fusion » seront à la hauteur de leurs aspirations !

Injuste ! Indécent ! Méprisant !

L'attitude de la Direction en NAO est inacceptable. Nos 4 organisations syndicales considèrent cette fois qu'elles doivent s'exprimer d'une seule et même voix pour exiger le versement d'un complément salarial à la hauteur des efforts demandés aux salariés.

En préambule du Comité d'Entreprise de ce jour, nous avons exigé la reprise des négociations et suspendu la séance dans l'attente d'une réponse du Directoire.

Que ce soit clair, sans avancée significative, vos représentants, toutes Organisations syndicales confondues, ne siègeront plus dans aucune instance.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés de la suite des évènements et le cas échéant, serons amenés à vous solliciter pour nous venir en appui.